



## MAIRIE D'YVETOT - Pôle jeunesse

Inscriptions /Facturation - Restauration – Scolaire - Accueil de Loisirs  
9 Rue des Petits Bézots- 76190 Yvetot  
Tél : 02.32.70.41.36 Mail : [secretariat.jeunesse@yvetot.fr](mailto:secretariat.jeunesse@yvetot.fr)

(L'accueil de loisirs n'imprimera pas de photocopie, nous vous demandons de venir avec vos photocopies déjà faites).

Si vous inscrivez un enfant à la cantine et à l'accueil de loisirs ou une fratrie, les documents communs sont à fournir en 1 seul exemplaire.

### JUSTIFICATIFS A FOURNIR - INSCRIPTION A LA CANTINE

- **L'attestation de paiement de la CAF** indiquant le Quotient Familial (en cas d'impossibilité fournir une photocopie de toutes les pages de l'avis d'impôt établi en 2023 sur les revenus de 2022 (1 ou 2 avis en fonction de la situation familiale).
- Une photocopie d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois (facture d'eau, d'électricité, de gaz, taxe d'habitation...)
- Une attestation **d'assurance extra-scolaire** responsabilité civile
- **En cas de séparation**, la page de **l'extrait du jugement** fixant la garde de l'enfant et le montant de la pension alimentaire. Chaque responsable complètera un dossier s'il a besoin du service cantine.

### JUSTIFICATIFS A FOURNIR - INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS

- **L'attestation de paiement de la CAF** indiquant le Quotient Familial (en cas d'impossibilité fournir une photocopie de toutes les pages de l'avis d'impôt établi en 2023 sur les revenus de 2022 (1 ou 2 avis en fonction de la situation familiale).
- Une photocopie d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois (facture d'eau, d'électricité, de gaz, taxe d'habitation...)
- Une attestation **d'assurance extra-scolaire** responsabilité civile
- Une photocopie d'un **document justifiant l'activité professionnelle** de chaque adulte du foyer (haut du dernier bulletin de salaire ou attestation de travail ou Kbis ou attestation de formation ...).
- Une photocopie du **livret de famille** (parents et enfant à inscrire)
- Une photocopie **des vaccins** du carnet de santé.
- **En cas de séparation**, la page de **l'extrait du jugement** fixant la garde de l'enfant et le montant de la pension alimentaire. Chaque responsable complètera un dossier s'il a besoin des services.
- **Pour les familles d'accueil** (photocopie de l'attestation de la garde de l'enfant, assurance extrascolaire, vaccins, livret de famille).

Le dossier d'inscription est **à déposer à l'Accueil de loisirs.**

**Dépôt du dossier à partir du 18 juin 2024.  
Dernier délai le 30 juillet 2024.**

Après cette date, les dossiers (cantine et Accueil de loisirs) ne seront pas forcément enregistrés pour la rentrée de septembre. Le dossier sera accepté uniquement lorsqu'il sera complet.

**Aucun dossier ne sera réceptionné et enregistré par envoi par mail.**

Il y aura un délai d'enregistrement à prévoir avant de pouvoir effectuer des réservations.

Lorsque le dossier d'inscription est enregistré par l'accueil de loisirs, un mail est envoyé à la famille en lui indiquant son code abonné.

Le responsable de l'enfant doit **effectuer des réservations :**

- **réservations en ligne pour les garderies du soir**

(possibilité de réserver jusqu'à la fin de l'année).

**Ouverture des réservations à partir du 13 Août 2024**

- **pas de réservation à effectuer pour la garderie du matin**

- **réservations en ligne pour les vacances scolaires**

(à des dates précises communiquées par l'Accueil de loisirs).

- **réservations en ligne pour les mercredis** (tous les 2 mois)

à des dates précises communiquées par l'Accueil de loisirs .

**Ouverture des réservations des mercredis de Septembre et Octobre 2024, en ligne.**

**A partir du 8 Août 2024 , 12h30 : Pour les Yvetotais qui travaillent.**

**A partir du 12 Août 2024, 12h30 : Pour les Hors Yvetot qui travaillent.**

**A partir du 13 Août 2024 : Pour les autres familles.**

• **Pour créer un compte (1ère inscription) et effectuer les réservations**

[www.yvetot.fr](http://www.yvetot.fr) Portail citoyen

> **Connectez-vous au portail** (créer un compte avec le code abonné transmis)

> **Espace famille** > **Planning des activités**

Cliquer sur les cases à réserver. Suivre l'état de la demande (acceptée/refusée).

• **Pour payer en ligne**

[www.yvetot.fr](http://www.yvetot.fr) Portail citoyen > **Espace facturation**

• **Pour rester informé de l'actualité Accueil de loisirs/Cantine : SCOLNET**

Créer un compte (Type de compte PARENT) > **Gérer mes espaces**

Adresse de recherche : @839026 Mairie Accueil de loisirs

Code : 1907667